

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
DÉPARTEMENT DU JURA



Commune de  
**mignovillard**  
Petit-Villard - Froidefontaine - Essavilly

## REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE **MIGNOVILLARD**

DCM\_20151207\_09

### Séance du 7 décembre 2015

**Nombre de  
conseillers municipaux**

- En exercice : 14
- Présents : 12
- Votants : 12

**Date de la convocation :**

28 novembre 2015

**Date d'affichage :**

12 décembre 2015

L'an deux mil quinze, le sept décembre à vingt heures, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Florent SERRETTE, maire.

Étaient présents : Florent SERRETTE, Claudine QUATREPOINT, Anne-Marie MIVELLE, Lydie CHANEZ, Michaël FUMEY, Nelly GIROD, Jean-Marie GIROD, Gérard MUGNIOT, Jean-Yves QUETY, Jérôme SERRETTE, Carmen VALLET, Daniel VERNEREY.

Étaient absents excusés : Jérôme BORNE, Nicolas GRIFFOND.

Mme Claudine QUATREPOINT été désignée comme secrétaire de séance.

---

**Objet : Établissement annuel d'un rôle d'affouage**

M. le Maire rappelle les principes fondamentaux de l'affouage et propose d'établir un rôle arrêté au 1<sup>er</sup> janvier de chaque année.

La liste des foyers pouvant prétendre à l'affouage, c'est-à-dire ayant leur domicile réel et fixe dans la commune au 1<sup>er</sup> janvier, sera dressée courant janvier par le secrétariat de mairie, puis affichée afin de permettre d'éventuelles réclamations. Passé ce délai, la liste sera arrêtée et fera référence lors des inscriptions des affouagistes.

Le conseil municipal accepte, à l'unanimité, d'établir un rôle arrêté au 1<sup>er</sup> janvier de chaque année.

Ainsi délibéré les jour, mois et an susdits.



Le Maire,

*Florent SERRETTE*